

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Poudre blanchâtre à base de plusieurs types de chaux naturelles hydrauliques et aériennes, de différents clinkers de très haute performance, de silices sélectionnés et d'agents modificateurs.

Le gâchage avec le **MORTEX BEALCRYL 2** donne un mortier malléable, facile d'application, applicable au plâtre (plâtrasse) et à la brosse, et pouvant être mis en œuvre pendant environ 25 minutes.

Le mortier mélangé au **MORTEX BEALCRYL 2** se durcit pour former une membrane imperméable résistante, flexible, adhérente et durable.

Le mortier nécessite l'utilisation du **DISSEL A15** entre les couches pour l'élimination des sels propres à sa formulation.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur. Surfaces hors-sol ou enterrées.

Pour la réalisation de cuvelages légers : revêtement de caves, sous- sols, fosses d'ascenseurs, citernes, fondations, piscines, bassins, ...

AVANTAGES

- Minéral
- Revêtement continu
- Imperméable
- Épaisseur fine : 3 mm
- Résistant
- Flexible
- Forte adhérence

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	Blanchâtre
Granulométrie	Max 0,8 mm
Masse volumique NBN EN 1015-10	1650 kg/m ³
Densité apparente (à 20°C)	1,65 kg/l
Conditionnement	Sacs de 25 kg net Seaux de 5 kg net
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	38 16 00 00
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	200 ml de MORTEX BEALCRYL 2 /kg de MORTEX E-3 (à adapter selon l'hygrométrie de l'air)
Masse volumique humide	2,05 kg/l
Consommation	1,7 kg/m ² /mm d'épaisseur
Épaisseur par couche	1,5 mm
Température d'application	+5°C min. à +30°C max.
Humidité de l'air	65 % min. et 90 % max. Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné,...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	Non gorgé d'eau et mat d'eau en surface

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Édition MVD 21/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

Temps d'ouverture (à 20°C)	Env. 25 min
Temps de séchage (à 20°C)	Sec au toucher : 1 h 15' Circulation légère : 8 h Entre les couches : 8 h à 24 h maximum Praticabilité légère : 72 h Mise en eau : 5 jours Séchage complet : 7 jours
CARACTÉRISTIQUES FINALES (APRÈS 28 JOURS)¹	
Résistance à la compression NBN EN 1015-11	41,3 N/mm ²
Résistance à la flexion NBN EN 1015-11	11,27 N/mm ²
Adhérence initiale NBN EN 1015-12	3,73 N/mm ²
Adhérence après cycle gel/dégel NBN EN 14891SA.6.6	1,81 N/mm ²
Adhérence après action de la chaleur NBN EN 14891SA.6.5	3,05 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau NBN EN 14891SA.6.4	1,27 N/mm ²
Teneur en chlorure	0,24 % masse
Absorption d'eau par capillarité NBN EN 1015-18	C = 0,0 kg/(m ² .min ^{0.5})
pH	+/- 7 après 1 mois dans l'eau
Résistance à la vapeur d'eau NBN ISO 12572	μ = 81

APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être :

- minéral à porosité normale ;
- sain, propre, mat, dénué de poussière et non gras ;
- dur, solide, non-farinant, sans ouverture et avec prises terminées ;
- structurellement sain.

Il est impératif de prendre les précautions nécessaires pour éviter, dans la mesure du possible, tout mouvement dû à la dilatation, à la différence des tensions superficielles et internes et au cisaillement, à savoir et à choisir :

- filet d'armature ou natte armée textile aux jonctions ;
- filet d'armature à maroufler dans la 1^{ère} couche technique ;
- natte textiles spéciale adhérence mortier dans les angles ;
- membranes de désolidarisation sur l'entièreté de la surface.

Il est indispensable de s'assurer de la bonne stabilité du support. En cas de doute, nous consulter. Un essai est toujours conseillé.

Tous les matériaux étrangers susceptibles d'influencer négativement l'adhérence doivent être éliminés. Ceci se fait de préférence par nettoyage à l'eau sous haute pression, grenailage ou sablage.

En dernière instance, la surface sera nettoyée à l'eau et aspirée afin d'éliminer la poussière et les particules non adhérentes.

Toutes les crevasses et fissures d'une largeur supérieure à 3 mm et non exposées à des vibrations, des variations de température ou mouvement de quelque nature que ce soit doivent être réparées à l'aide de **MORTEX REPAIR CONCRETE** (voir fiche technique) ou d'un mortier de sable et de ciment amélioré à l'aide de l'**ADHECRYL** (formulation disponible sur demande).

¹ Résultats obtenus dans des conditions standardisées. Certaines données peuvent toujours varier en fonction des conditions atmosphériques.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Édition MVD 21/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



Toutes les entrées d'eau sous pression doivent être stoppées avec le **MORTEX RAPID+** (voir fiche technique).

Les éventuels joints doivent être à fleur de la maçonnerie.

Bien humidifier le support avant de commencer l'application.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Mélanger 25 kg de **MORTEX E-3** avec 5 l de **MORTEX MORTEX BEALCRYL 2**.

Verser 5 l de **MORTEX MORTEX BEALCRYL 2** dans une cuvette propre et y intégrer doucement 2/3 de la poudre **MORTEX E-3**. Mélanger à une vitesse lente (400 à 600 t/min) avec une hélice à mortier tout en y intégrant le 1/3 restant de la poudre jusqu'à obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux.

Pour un retard de prise (jusqu'à 3 h à 20°C), ajouter le **RBE3** (1,6 à 8 ml/kg **MORTEX E-3**) au préalable dans le liquide de gâchage **MORTEX BEALCRYL 2** et mélanger avant ajout de la poudre. Pour fluidifier, ajouter le **FBE3** (2,2 à 4,4 ml/kg **MORTEX E-3**) dans les mêmes conditions. Ne jamais utiliser ces deux additifs dans un même mélange.

À une température de 20°C hors additifs, le mortier peut être utilisé pendant environ 25 minutes. Les basses températures prolongent le temps d'application et les températures élevées le raccourcissent.

En aucun cas, le mélange ne peut être dilué plus fortement avec de l'eau.

*Remarque : pour des applications spécifiques nécessitant plus d'élasticité avec moindre résistance à la compression (ex. : certains types de fissures vivantes,..), il est possible d'utiliser les autres liquides de gâchage de la gamme **MORTEX**, à savoir le **BEALFLEX** et le **BEALELAST** exigeant des rapports de mélange différents (voir les fiches techniques ad hoc).*

MISE EN ŒUVRE

Le support doit être humidifié afin d'éviter la "brûlure" du produit à base de clinkers. Il ne peut cependant pas y avoir d'eau stagnant sur la surface. Si le support sèche rapidement et que le matériau commence à rouler sans accroche, veiller à une humidification d'appoint.

Le **MORTEX E-3** doit être appliqué au plâtroir (plâtrasse) et brossé avec une brosse semi-dure en sous-couche. Les couches doivent être « croisées » pour remplir les creux des vagues.

Réaliser un chanfrein aux jonctions murs/sol dans les deux premières couches.

Toujours prendre soin de ne jamais terminer une couche dans un coin. Pour ce faire, effectuer un retour sur les murs ou sols adjacents en utilisant la technique de l' « escalier ».

Le **MORTEX E-3** doit toujours être appliqué en 2 couches techniques² en cas de pression positive (réservoir, etc.) et en 3 couches techniques³ en cas de pression négative légère (réservoir, etc.). La couche finale de **MORTEX E-3** peut être remplacée par une couche **MORTEX COLOR 2-N** (voir fiche technique) teintée dans la masse pour une finition esthétique et technique adéquate.

Juste avant l'application d'une nouvelle couche, il y a lieu d'éliminer les sels qui peuvent compromettre l'adhérence des couches et l'aspect esthétique de la finition. Pour ce faire, réaliser un traitement au **DISSEL A15** non dilué (voir fiche technique).

En cas de fortes chaleurs et/ou de vents importants, une faible pulvérisation d'eau propre juste avant l'application de la couche suivante peut faciliter la pose.

Dans les locaux fermés ou sous atmosphère humide, il peut se produire de la condensation à la surface qui doit être suffisamment épongée avant l'application de la couche suivante.

² Couche technique = une couche de **MORTEX E-3** ayant une épaisseur de 1,5 mm et un séchage de 8 h minimum et 24 h maximum

³ Ibid.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Édition MVD 21/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

DIVERS**NETTOYAGE DES OUTILS**

Tous les outillages peuvent être nettoyés à l'eau tant que le produit n'est pas durci. Si le produit a déjà commencé sa prise, laisser tremper les outils 30 minutes dans l'eau avant de nettoyer.

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet et jusqu'à la mise en eau complète.

Dans les locaux fermés et mal ventilés, une forte condensation peut se produire après l'application en raison de la température relativement plus basse des murs. Une augmentation de la ventilation résoudra le plus souvent ce problème très rapidement. L'utilisation d'installations de déshumidification est déconseillée durant les 28 premiers jours suivant l'application.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

En raison de sa résistance chimique limitée, il n'est pas conseillé d'utiliser le **MORTEX E-3** mélangé à l'eau pour la réalisation de cuvelages.

Le **MORTEX E-3** mélangé avec le **MORTEX BEALCRYL 2** garde ses propriétés de résistance à l'eau dans des conditions de maintien de l'eau à son équilibre calco-carbonique.

La qualité de l'eau de ressource et le traitement associé à l'eau de la piscine sont de la responsabilité du maître d'ouvrage qui doit s'assurer de la compatibilité des systèmes et matériaux mis en œuvre.

En toute hypothèse, le maître de l'ouvrage devra vérifier que l'eau destinée au remplissage du bassin (eau de ressource) soit conforme pour une utilisation en piscine et qu'elle reste compatible avec les revêtements de type mortier hydraulique. Pour les eaux de forage et eaux de source, une analyse préalable est indispensable pour connaître pH, TAC, TH, les concentrations en sulfates, magnésium, ammonium et dioxyde de carbone.

N'utiliser que des produits de traitement « spéciaux piscines », au dosage préconisé par le fabricant et ne pas mettre les produits concentrés (désinfectants, produits de correction pH,...) en contact direct avec le revêtement. Nous consulter en cas de doute.

CONSEILS

BEAL conseille fortement de suivre une ou des formations **MORTEX** en fonction de la destination du chantier. La société organise très régulièrement, au siège ou chez ses distributeurs, différents types de formations (en fonction des différents systèmes d'application). Elles sont accessibles aussi bien au professionnel qu'au particulier, en Belgique et à l'étranger (voir www.beal.be).

Après le suivi des formations, des coachings privés sur chantier peuvent être organisés. Pour plus d'informations, nous contacter.

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Contient des chaux, ciments, silicates et additifs. Éviter d'inhaler la poussière lors du mélange. Protéger la peau et les yeux. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer directement et abondamment à l'eau propre. En cas de problème consulter un spécialiste. Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.beal.be

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°4 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Édition MVD 21/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°5 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Édition MVD 21/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

